

Redynamiser les élus et les agents pour continuer d'avancer dans la mise en œuvre du programme de mandature.

A distance en classe virtuelle synchrone en présence de Monsieur Denis MEINGAN

Thématique du répertoire formation des élus :

ELU0601 – Management

Référence interne :

ELU0601-MD0406

Durée :

7 heures de formation

Public :

Elus,
collaborateurs d'élus,
cadres administratifs,
agents de la collectivité.

Prérequis

Aucun prérequis

Compétences du formateur

Les formateurs qui interviennent sur nos formations sont recrutés avec le plus grand soin. Ils sont experts dans leur domaine, ils connaissent les collectivités, ils sont pédagogues.

Délais pour entrer en formation

La date de début de formation sera fixée après votre inscription selon vos disponibilités, celles des autres élu(e)s et celles du formateur/formatrice. (doodle).

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluations régulières pendant la formation en utilisant différents moyens (mises en situation, Quiz...) - Questionnaire de satisfaction en fin de session - Attestation de fin de formation précisant les objectifs de la formation - Possibilité d'évaluer les connaissances acquises par QCM - Suivi post formation à 6 mois par entretien téléphonique et ou questionnaire

Montant de la prestation

400 € TTC si financement DIF ELU,
560 € TTC si financement sur le budget de la collectivité

Exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI

Accessibilité :

Pour l'accueil des personnes en situation de handicap, nous contacter afin de prendre en compte les difficultés rencontrées et y apporter de manière individuelle les moyens nécessaires.

Organisme de formation:

S.A.S. FDEL (Formation Des Elus Locaux)

Siège social : 49, Avenue du Général de Gaulle 79200 PARTHENAY

Téléphone fixe : 05 49 71 17 03

Téléphone mobile : 06 71 61 73 49

Adresse électronique :

gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr

Numéro de SIRET : 88982928900012



Société agréée par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales depuis le 23 mars 2021

Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le numéro 75790137279 auprès de la préfète de région Nouvelle-Aquitaine

Conditions générales de vente sur le site

<https://www.formationdeseluslocaux.fr>



Les objectifs pédagogiques:

L'objectif de ce module est de permettre aux élus de :

- déterminer les différentes mesures à prendre pour se redynamiser ainsi que faire la même opération avec les agents dans la perspective de poursuivre la mise en œuvre du programme de la mandature
- mettre en place les mesures définies en obtenant la plus large et durable adhésion des parties prenantes C'est le développement chez les élus de cette capacité, usuellement qualifiée de résilience, et de sa mise en œuvre qui est visée à travers différentes approches et démarches.

Ainsi, à l'issue du séminaire les élus auront une vue d'ensemble, adaptée à leur contexte, des mesures à prendre et des modalités à adopter pour leur mise en œuvre consensuelle au sein de leur collectivité. Précision !

Les élus inscrits à la formation bénéficieront de modèles de documents, d'outils pratiques ainsi que de plans d'action pour la redynamisation des élus et agents dans leur collectivité.

Le Programme :

Connaitre la dynamique des parties prenantes au sein de la collectivité par rapport aux objectifs de la mandature :

- Identification de l'avancée de la mise en œuvre du programme de la mandature
- Evaluation de la dynamique d'ensemble des parties prenantes par rapport au déploiement du programme
- Analyse de la dynamique de chaque partie prenante et ses déterminants

Réussir à définir les mesures adaptées au contexte de la collectivité pour l'atteinte des objectifs de la mandature :

- Prise en compte les déterminants de la dynamique de chaque partie prenante.
- Définition des modalités de la redynamisation des parties prenantes concernées.
- Elaboration d'un plan pour la mise en œuvre des mesures avec intégration des conditions pour la réussite de leur déploiement.

Obtenir un déploiement aisé et participatif des mesures définies et l'atteinte des résultats attendus :

- Détermination des modalités détaillées pour la mise en œuvre des mesures et pour l'évaluation de l'atteinte des résultats.
- Déploiement des actions définies pour chaque partie prenante et les consolider.
- Vérification de l'atteinte des résultats et mise en place des actions correctives nécessaires.

Formateur : Monsieur Denis MEINGAN

Denis Meingan a travaillé pendant plus de 15 ans dans de grandes sociétés de conseil. Il a dirigé des missions sur des domaines différents en mettant en œuvre des approches variées de déploiement de la gestion des connaissances et de définition, construction et pilotage d'équipes au sein de grands groupes internationaux comme des moyennes entreprises et des collectivités territoriales.

Il réalise fréquemment des séminaires de formation ainsi que des conférences au niveau international et fournit des contributions à de nombreuses revues de management ainsi que pour des ouvrages collectifs. Il est formateur depuis 2008 auprès des élus sur les problématiques de l'accompagnement au changement et de la gestion collaborative des projets ainsi que du travail en groupe.



Les points forts de la formation :

- Transfert d'une expérience et d'une conceptualisation basées sur plus de vingt ans dans le diagnostic et la dynamisation de structures variées nationales et internationales.
- Connaissance pratique des collectivités territoriales acquise par la réalisation de missions de conseil et de formations intra ou inter-entreprises.

Modalités pédagogiques :

- Exposé avec fourniture d'apports conceptuels et illustration par des cas concrets.
- Présentation simple des approches ainsi que des démarches à utiliser avec mise en pratique grâce à des ateliers appliqués aux collectivités des participants.
- Facilitation de l'échange d'expériences entre les participations.
- Mise à disposition de modèles de documents et d'outils pratiques.

Les résultats attendus :

- Capacité à prendre la mesure de ce que peut être la situation actuelle de la collectivité ainsi qu'à la redynamiser pour la mise en œuvre du programme de la mandature.
- Construction et validation de la compétence à travers les différents ateliers.

La formation que vous choisissez : **Redynamiser les élus et les agents pour continuer d'avancer dans la mise en œuvre du programme de mandature.**

Durée **7 heures à DISTANCE**

Tarif de la formation :

400 € TTC si financement DIF ELU,

560 € TTC si financement sur le budget de la collectivité (Exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

Nous planifions la formation ensemble, après votre inscription - Dès que 5 élu(e)s seront inscrits nous vous contacterons et nous fixerons la date de début de la formation ensemble. L'utilisation partagée d'un Doodle permettra de définir les dates de la session selon vos disponibilités, celles des autres membres du groupe ainsi que celles de votre formateur/formatrice. Les heures de formation ne sont pas obligatoirement consécutives, nous proposons, des plages de 3h30 : 9h -12h30 / 14h -17h30 / 18h -21h30 à définir ensemble.

Les ++ de cette classe virtuelle : Possibilité de visionner l'enregistrement vidéo de votre séance et de poser des questions à Monsieur MEINGAN pendant 3 mois après la formation

Deux moyens de s'inscrire selon le choix du financement :

Choix 1 pour le financement DIF ELU ou **Choix 2** pour un financement par la collectivité

Choix 1 - Financement DIF élu :

Pour vous inscrire à cette formation, en choisissant d'utiliser votre droit individuel à la formation pour la financer, nous vous proposons de suivre le lien ci-dessous après vous être connecté à la plateforme [moncompteformation.gouv.fr](https://www.moncompteformation.gouv.fr) -

https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-privé/html/#/formation/recherche/88982928900012_ELU0601-MD0401/88982928900012_ELU0601-MD0406

Si vos droits formation ne vous permettent pas de financer intégralement cette formation, la collectivité peut verser sur votre compte élu, une dotation en complément de vos droits, suivez ce guide : [cliquez-ici](#)



Choix 2- Financement collectivité :

Pour vous inscrire à cette formation en choisissant d'utiliser le budget formation des élus locaux de la collectivité pour la financer, nous vous proposons de compléter et d'envoyer le formulaire ci-dessous par courriel à l'adresse suivante : gilberfr@formationdeseluslocaux.fr. Vous pouvez également utiliser le formulaire intitulé [inscription en ligne](#) sur notre site internet



1 ETAT CIVIL DU PARTICIPANT A LA FORMATION

Un bulletin d'inscription par personne

Madame Monsieur Nom : Prénom :

Date de début de mandat :

2 FORMATION EN CLASSE VIRTUELLE SOUHAITEE

Nom de la session : Redynamiser les élus et les agents pour continuer d'avancer dans la mise en œuvre du programme de mandature.

Votre ordinateur sera connecté à internet, il sera équipé d'une webcam et d'un haut-parleur. Pour votre confort d'écoute, un micro casque serait un plus. Vous utiliserez notre classe virtuelle en ligne à l'adresse suivante : <https://formationdeseluslocaux.classilio.com>

3 COORDONNEES PERSONNELLES DU PARTICIPANT

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Courriel :

4 MANDAT OU FONCTION DU PARTICIPANT :

Maire Maire Adjoint Conseiller (e) Municipal(e) de votre commune

Président V. Président(e) Conseiller(e) d'une communauté de communes ou d'agglomération

Conseiller départemental Conseiller régional Agent de la collectivité Autre

5 COLLECTIVITE :

Intitulée de la collectivité : (exemple : mairie, communauté de communes...) :

Adresse :

Code postal : Commune : Numéro de siret :

Représentant légal de la collectivité :

Madame Monsieur Nom : Prénom :

Fonction : (Maire – Président)

Téléphone de la collectivité : Courriel de la collectivité

Personne en charge dans la collectivité de la gestion administration de l'inscription (si différente du participant)

Madame Monsieur Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

